



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOMÉTHANE DE CHANTONNAY PIERRE-BRUNE

Fiche descriptive

SITE

7, rue Industrie – ZI de Pierre-Brune
85110 Chantonnay

MISE EN SERVICE DU PROJET

Démarrage du chantier : mars 2017
1^{er} m³ de biométhane injecté : septembre 2018

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biométhane de Chantonnay Pierre-Brune :
maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : développeur, concepteur, propriétaire et
exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 913 000 €

SUBVENTIONS

Ademe : 719 273 €
Agence de l'Eau Loire Bretagne : 632 593 €

PARTENAIRES DU PROJET



AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

© Pascal Léopold

CENTRALE BIOMÉTHANE DE CHANTONNAY PIERRE-BRUNE - 22 GWH



Les premières démarches engagées par ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse) pour implanter une unité de production de gaz renouvelable local sur le territoire Chantonay ont démarré en 2011.

Ce territoire possède en effet tous les atouts majeurs pour l'implantation d'un tel projet et notamment :

- Les industries agro-alimentaires génératrices de co-produits ou de déchets fermentescibles
- Une agriculture, diversifiée et tournée vers l'élevage
- Une collectivité générant les déchets de cantine des établissements scolaires et des tontes de pelouse

Cette centrale biométhane permet d'injecter chaque année 2,2 millions de m³ de biométhane dans le réseau GRDF, soit la consommation annuelle de près de 97 bus¹ roulant au gaz ou de 1800 foyers² chauffés au gaz. L'unité valorise annuellement environ 30 000 tonnes de substrats issues de 20 exploitations agricoles du territoire et des sites industriels mais pourra également valoriser les tontes de pelouses ou déchets de cantine des établissements scolaires. Les agriculteurs partenaires du projet, exploitent à proximité de l'unité (5 km en moyenne) près de 3 000 ha et valorisent le digestat, produit organique obtenu à l'issue de la digestion.

En participant à ce projet d'injection de biométhane, les acteurs du territoire partenaires du projet contribuent à la mise en place d'une économie circulaire sur le territoire en réduisant la part du transport des matières et des digestats, en recentrant production et consommation d'énergie et participent au développement économique du territoire (en phase travaux et lors de l'exploitation).

De plus, la Centrale Biométhane de Chantonay Pierre-Brune est alimentée en électricité par son propre système photovoltaïque de 366 kWc installée sur les toitures des bâtiments. **Une fois amortis, les panneaux solaires permettront de baisser la facture d'électricité de 30%, ce qui contribuera à rapprocher notre prix de production du biométhane de celui du marché.**

¹ Consommation moyenne des foyers = 12 MWh/an

² Consommation moyenne d'un bus = 225 MWh/an

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

200 000 de m³ soit 22 GWh/an et l'équivalent de la consommation de gaz de 1800 foyers

Capacité

250 Nm³/h injecté en continu dans le réseau de transport de gaz GRDF

Surface totale

2,1 hectares de terrain

Volume de digestion

6 000 m³ répartis sur deux digesteurs, pour assurer un temps de séjour [supérieur à 50 jours] des matières organiques permettant une dégradation optimale

Alimentation en substrats

Prévisionnel d'intégration :
30 000 tonnes/an

Type de substrats

65 % d'origine agricole
30 % d'origine agro-alimentaires
5 % de déchets de collectivités

Valorisation agricole

20 exploitations agricoles partenaires du projet représentant 3 000 ha de plan d'épandage

Tonnes de CO₂ évitées

5 000 tonnes de CO₂ par an correspondant aux émissions annuelles d'environ 2 500 voitures neuves

